

# AIDE-MÉMOIRE POUR L'ADULTE TÉMOIN

**Il est de la responsabilité de tout membre du personnel témoin d'une situation de violence et/ou d'intimidation**, d'intervenir sur le territoire de l'école pour assurer la sécurité de chacun. Cette intervention est facilitée si elle s'inscrit dans une démarche structurée et concertée de toute l'équipe-école. Cet aide-mémoire guide les interventions de l'adulte qui est témoin d'une manifestation de violence et/ou d'intimidation. Il est important d'assurer sa propre sécurité selon sa capacité à intervenir.

## 1. Mettre fin à la violence et l'intimidation

Exiger l'arrêt du comportement en s'adressant personnellement à l'élève. Ex.: « Christian, ce comportement n'est pas accepté dans notre école et je te demande d'arrêter ».

**S'assurer que les témoins, s'il y en a, prennent acte de l'intervention. Il est important, qu'ils soient ou non impliqués dans l'incident, qu'ils comprennent que les élèves sont protégés et en sécurité dans l'école.**

## 2. Nommer le comportement

- Mettre un nom sur le comportement observé. Ex. : « Ton commentaire constitue une forme de violence verbale ou à un caractère discriminatoire ».
- S'appuyer sur les valeurs, les règles de conduite et les mesures de sécurité de l'école. Ex. : « À l'école, nous refusons les comportements haineux ou désobligeants ».
- Nommer l'impact possible d'un tel acte de violence et/ou d'intimidation sur les individus. Ex. : « Ce genre de propos peut blesser ».

**Éviter de parler de l'élève victime comme s'il s'agissait d'une personne sans défense et ne pas laisser entendre qu'elle fait partie d'un groupe identifiable.**

**S'assurer d'adresser l'intervention au regard du comportement et non pas de l'élève qui a commis l'acte de violence et/ou d'intimidation.**

## 3. Orienter vers les comportements attendus

- Demander un changement de comportement à l'élève qui a commis l'acte de violence et/ou d'intimidation. Ex. : « Dans l'école, nous respectons les gens. C'est un comportement attendu de la part de tous les adultes et de tous les élèves ».
- Prendre les noms des principaux témoins et les informer pourrais être contactés dans le suivi de l'événement.
- Demander aux témoins non concernés (spectateurs) de quitter les lieux et de retourner à leur activité.
- Accompagner l'élève qui a commis l'acte au local l'Intervalle (local 1211) où il sera appelé pour être rencontré.
- S'assurer de ne pas annoncer des sanctions ou s'engager dans des discussions ou argumentations avec l'élève qui a posé de geste.

## AIDE-MÉMOIRE POUR L'ADULTE TÉMOIN

### 4. Vérification sommaire auprès de l'élève ciblé

- S'adresser à l'élève ciblé pour évaluer sommairement la situation d'intimidation et prendre des informations nécessaires. Ex : « Est-ce que c'est la première fois que ça arrive? Est-ce que ça arrive avec d'autres personnes? Est-ce que tu te sens en sécurité à l'école? Est-ce que tu en as déjà parlé à quelqu'un? »
- Lui rappeler qu'il a le droit à la sécurité. Ex. : « Tout le monde doit pouvoir se sentir en sécurité à l'école ».
- Assurer sa sécurité Ex : « Est-ce que tu penses que ça va aller pour le reste de la journée? Veux-tu qu'on contacte un ami ou tes parents? »
- L'informer qu'un intervenant (TTS, TES ou direction) va le rencontrer rapidement.
- Aviser le TTS, TES ou direction de niveau de cet événement.
- L'inviter à venir vous revoir ou à utiliser les mécanismes de déclaration prévus par l'école si la situation se répète.
- Si vous jugez que la sécurité de l'élève est menacée ou s'il a été victime d'acte criminel, la policière de l'école ainsi que la direction doivent être informés.

### 5. Consigner et transmettre

Déclarer la situation en complétant rapidement un manquement majeur.

\* \* \*

Il est possible que vous ne soyez pas à l'aise avec une démarche de dénonciation ou même que vous ayez peur. **N'hésitez pas à le nommer aux intervenants ou aux directions qui pourront vous accompagner.**

Si vous êtes préoccupé par une situation où il y aurait des indices de violence et/ou d'intimidation, demander une évaluation plus approfondie en complétant la fiche de dénonciation en cliquant sur l'icône « **JE DÉNONCE** » qui se trouve sur le [site de l'école](#).



**JE DÉNONCE**  
ÉCOLE LA CAMARADIÈRE